



sommaire



L'Ecole de la
Découverte

fiches
n°1 à 2

- “Diffusions artistiques et culturelles”
- “Classes de découverte et voyages scolaires éducatifs”



L'Ecole du
Citoyen

fiches
n°3 à 5

- “Union Sportive de l'Enseignement Primaire”
- “Formation des délégués élèves et des acteurs citoyens”
- “Vie associative des jeunes, Junior-Association”



L'Ecole de la
Solidarité

fiches
n°6 à 8

- “Lire et faire lire”
- “Sans école pas d'avenir”
- “Vacances d'enfants, tourisme social et familial”



Du citoyen à
la solidarité

fiche
n°9

“Des actions complémentaires”



Des outils,
des infos...

Fiche
n°10

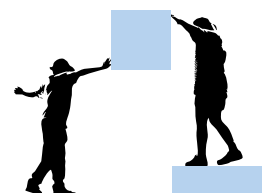
“Un centre de ressources”



Pour l'Ecole
de tous...

fiche
n°11

“L'école que nous voulons”...





L'action culturelle : promouvoir le spectacle vivant



Une démarche pour l'égalité :

Pour la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne, créer et développer un réseau de diffusion de spectacles vivants et des événements culturels s'adressant prioritairement aux écoles élémentaires du département a été un choix politique et le demeure. Ce choix affirme la volonté de permettre à tous les enfants un accès non discriminatoire à la culture. Il implique des échanges réguliers avec les enseignants pour faire connaître nos propositions et répondre à des demandes spécifiques.



Des publics intéressés :

- Prioritairement les écoles maternelles et primaires.
- Les collèges et lycées sur des projets ponctuels.



Sur le terrain, au quotidien :

Des actions et des échanges nombreux avec les établissements scolaires :

- des programmes en direction du «Jeune public», avec l'envoi, en début de saison, d'une plaquette de présentation dans tous les établissements scolaires,
- un événement d'automne, «Ombres et Lumières», dont le programme adressé en octobre aux secteurs concernés mêle spectacle vivant, cinéma et ateliers créatifs (co-organisé avec Ciné-passion en Périgord).
- en mai - juin, le festival «la Vallée» se déroule dans des communes de la Vallée de l'Isle mais concerne des écoles ou groupes d'enfants de tout le département (co-organisé avec le Centre culturel la Fabrique de Saint Astier). Son programme, avec un important volet «jeune public» est envoyé en janvier.
- différentes réunions de secteurs permettent non seulement de présenter les spectacles, mais aussi de rencontrer les partenaires, de préparer les futurs programmes...
- l'aide à la réalisation de projets individuels, sur demande (classes à P.A.C., classe théâtre...).

Des projets de formation avec l'Education Nationale :

Partenariat avec l'Inspection Académique visant à intervenir, avec les conseillers pédagogiques, dans le cadre d'ateliers de pratique artistique autour du spectacle vivant.





Vivre ensemble l'école ailleurs

Classes de découverte et Voyages Scolaires Educatifs,



Une démarche de partenariat au service du projet de séjour découverte :

L'objectif premier de l'Education est de préparer les enfants et les jeunes à réussir pleinement leur future vie d'adulte responsable : mais tout ne peut s'apprendre à l'intérieur de l'école !

La classe de découverte en primaire ou le voyage scolaire éducatif dans le secondaire (V.S.E.), mobilisant tous les acteurs éducatifs, sont des projets pédagogiques idéaux car en dehors des dimensions d'enseignement, leurs dimensions éducative et sociale permettent aux enfants et aux jeunes d'acquiescer plus d'autonomie, de devenir acteurs de leur propre avenir, de savoir être et vivre ensemble : apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne grâce à la vie en collectivité.

De plus, pour beaucoup d'enfants, le séjour scolaire sera souvent la seule expérience de vie collective avant l'âge adulte.

C'est la raison pour laquelle la ligue de l'enseignement de la Dordogne, s'appuyant :

- sur les Centres d'Accueil Départementaux de Cap Didonne (17), de Uz (65) et de Volca-Sancy (63), propriétés du Conseil Général de la Dordogne, gérés et animés par nos équipes,
- sur son Centre du Manoir du Chambon (à Montignac - 24) et sur des centres d'hébergement partenaires, pour ce qui concerne l'accueil en Périgord,
- mais aussi sur le réseau de la Ligue de l'Enseignement et de ses fédérations départementales permettant l'ouverture vers plus de 300 destinations, assure la promotion et défend la pratique de la Classe et du Séjour de Découverte, dont les intérêts éducatifs doivent être sans cesse réaffirmés dans un contexte institutionnel et social qui multiplie les entraves à l'organisation de ces activités.



Sur le terrain, au quotidien :

Le secteur «classes de découverte - VSE» de la ligue de l'enseignement de la Dordogne, animé par un enseignant, est au service des enseignants et des acteurs éducatifs locaux pour les aider à monter leur projet de séjour :

- par la diffusion d'informations illustrant les possibilités de séjour ;
- par un soutien individualisé dans l'élaboration du projet, l'animation de réunions, les démarches administratives, etc. et la diffusion du «Cahier de la Découverte», outil méthodologique et pratique.
- par l'organisation de «rencontres départementales» permettant à chacun d'échanger, de trouver information, soutien pour mener à bien à son projet.





L'USEP*, fédération sportive scolaire et véritable mouvement pédagogique

* (Union Sportive de l'Enseignement Primaire)



Une démarche éducative, sportive et associative :

L'USEP, fédération sportive scolaire, secteur sportif scolaire de la ligue de l'enseignement et véritable mouvement pédagogique,

Permet à l'enfant de développer :

- Une expression physique et sportive, support de communication, lors de rencontres ;
- Des expériences associatives, véritables travaux pratiques de la citoyenneté ;
- Un vécu cohérent des temps scolaires et périscolaires.

Permet à l'adulte de consolider :

- Un projet associatif articulé autour du projet d'école au-delà du seul lien engendré avec l'éducation physique ;
- Une inscription naturelle dans le cadre des sorties scolaires au même titre que les activités uniquement culturelles.

Une convention Ministère de l'Education Nationale / USEP fait de l'USEP un partenaire privilégié de l'Education Nationale.

Elle confie à l'USEP une mission de service public qui porte sur :

- La construction d'une véritable culture sportive par l'organisation de rencontres adaptées à l'âge des enfants (avec l'implication des enfants dans la préparation, le déroulement des rencontres).
- La contribution à l'engagement civique et social des enfants par leur responsabilisation progressive dans le fonctionnement de l'association d'école USEP.

L'USEP permet de donner du sens aux apprentissages par une approche construite sur la complémentarité des différents champs disciplinaires tels que l'éducation physique et sportive, l'éducation civique, la langue écrite et orale.

- **Lieu de savoir – être, d'échanges, de collaboration, de socialisation**, à travers les rencontres de secteurs, départementales et interdépartementales : l'enfant acteur dans la préparation, l'organisation et le déroulement de la rencontre
- **Lieu de savoir – faire : centre de ressources** proposant documentation pédagogique, fiches pédagogiques, formation d'animateurs, formation de jeunes officiels : les enfants jouent mais arbitrent, jugent également (arbitre, juge, chronométrateur, secrétaire, dirigeant, marqueur...).
- **Lieu d'apprentissage de la citoyenneté à travers la vie associative** : création et animation d'association d'école, type loi 1901, avec une assemblée générale, des élections, un collège d'enfants... Des enfants acteurs et non consommateurs dans l'acquisition des apprentissages (les enfants préparent, organisent les rencontres...)
- **Lieu de pratiques sportives variées**, bien sûr : découverte de nombreuses activités sportives, promotion de sports coopératifs, découverte de sports nouveaux (korfbal, hockey sur herbe, kinball...)





Des publics intéressés :

L'USEP est présente dans :

- des lieux : l'école, le quartier, le village,
- des temps : avant, pendant et après la classe, à l'interclasse, les mercredis et pendant les vacances,
- des dispositifs : les C.E.L. (Contrats Educatifs Locaux) mais aussi l'ouverture au monde associatif.



Sur le terrain, au quotidien :

Des actions durant le temps scolaire :

L'USEP 24 propose un calendrier de rencontres variées alliant les activités sportives - la prévention (santé) - la sécurité (routière) - le civisme (enfant impliqué : arbitre, juge, organisateur...)

Ces rencontres sont l'aboutissement d'apprentissages effectués en classe et offrent un cadre pour le transfert de compétences visées par les programmes de l'école.

Des actions hors temps scolaire :

L'USEP 24 initie des partenariats entre différents enseignants et des centres de loisirs.

Là, les rencontres sont à thème et sont souvent liées à un projet national : semaine nationale USEP, P'tit tour à pied ou à vélo...

Des actions de formation :

- Des professeurs d'écoles étudiants dominante EPS
- Des enseignants titulaires : USEP / UNSS - exemple : rugby le mercredi
- De jeunes à l'arbitrage lors de rencontres



Pour vous informer :

Délégation Départementale USEP

Luce Fagette :

Tél. 05 53 02 44 17

Fax : 05 53 53 93 95

Mail : usep@laligue24.org



Formation des délégués, actions citoyennes :

Vers une démocratie participative



Une démarche de complémentarité :

Parce que l'établissement scolaire est un lieu privilégié d'apprentissage à la citoyenneté et à la démocratie, la ligue de l'enseignement de la Dordogne met à votre disposition son savoir faire et ses compétences. Les actions et les formations que nous vous proposons sont le résultat d'une demande des collèges et lycées du département doublée d'une réflexion nationale réalisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale.



Des publics intéressés :

Les **collégiens**, les **lycéens**, les **acteurs éducatifs** (CPE, professeurs, ATOS, parents délégués...)



Sur le terrain, au quotidien :

Nous vous proposons des modules de formation déjà expérimentés ou que nous construisons avec vous, dans l'établissement ou hors de ses murs.

Préparation à l'élection des délégués élèves.

Parce qu'une élection bien préparée amène des candidats plus responsables, nous proposons d'informer et de préparer les jeunes sur leur statut de nouveau citoyen de leur établissement scolaire. En plus des informations relatives à l'élection, aux lieux et modes d'expression, nous nous attachons à montrer que la démocratie est bien l'expression de tous à travers leurs élus.

Formation des délégués élèves.

Conformément à la circulaire du 2 novembre 1990 consacrée aux conseils des délégués élèves, cette formation poursuit quatre objectifs généraux : Formation civique, Droit d'expression et apprentissage de la responsabilité, Connaissance de l'établissement, Fonctionnement de l'établissement auxquels nous avons ajouté un module de Communication. Cette formation est améliorée chaque année grâce à la collaboration des CPE et des chefs d'établissements.

Formation et information des acteurs éducatifs.

Un ancien principal nous disait : «Lorsqu'on arrive à discuter avec une équipe de professeurs principaux et à les sensibiliser à la dynamique de groupe, au travail du groupe avec les élèves, au fait de laisser la parole et aussi la contradiction à ceux-ci, on a beaucoup plus de facilité ensuite pour organiser des élections de délégués et avoir également une véritable vie de délégation dans les établissements». C'est dans ce sens que nous répondons aux demandes formulées par les membres des équipes éducatives.

Aide à la mise en place d'actions citoyennes

Sur des sujets très différents ayant un lien proche avec la citoyenneté (incivilités, respect de l'autre, l'Europe, ...) nous intervenons auprès de groupes : de l'émergence des idées, à la mise en place d'une méthode d'action, jusqu'à la concrétisation, en passant par un suivi régulier.





La junior association des jeunes, un projet, une envie, une idée...



Une démarche associative originale :

La Junior Association, c'est un dispositif qui permet aux jeunes mineurs de participer activement à la vie sociale, d'agir et de s'engager concrètement. Il favorise l'émergence et la formation de jeunes citoyens actifs, mais aussi la prise d'initiative, la responsabilisation et la reconnaissance de ces jeunes. En se basant sur le constat que la jeunesse manque de repères, évolue dans un contexte précaire et est peu partie prenante dans la vie de la cité, la Ligue de l'Enseignement, le Groupement d'Intérêt Public "Défi Jeunes" et l'association J.PRESSE ont créé, en 1998, le Réseau National des Juniors Associations. Les ont rejoint depuis la Fédération des Centres Sociaux, ainsi que la Confédération des MJC.

Ensemble, et forts de leurs réflexions liées à une pratique quotidienne avec des jeunes, ils ont décidé de mettre en commun leur volonté d'agir :

- Agir en commençant par reconnaître que l'insertion sociale des Jeunes passe par les possibilités qui leur sont offertes de se faire entendre, d'exister en tant qu'acteurs.
- Agir par une mise en situation collective autonome des jeunes face aux décideurs, mais en complicité et en dialogue avec leur environnement.
- Agir en considérant que l'acte de s'associer représente un outil bénéfique pour cette Insertion.

La Dordogne a ainsi vu naître en 1998 la première "Junior-Association".



Des publics intéressés :

Des jeunes de moins de 18 ans qui ont une idée, une envie, un projet...

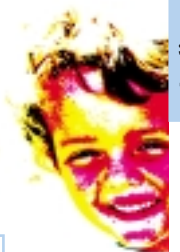
Si le dispositif n'a pas pour vocation prioritaire de s'adresser **aux jeunes** dans le cadre de **l'institution scolaire**, il peut y prendre sa place et constituer un **cadre adapté** à la mise en place de **projets initiés par des élèves**, au sein ou en dehors de l'établissement scolaire.



Sur le terrain, au quotidien :

Comment créer une Junior association

Tout groupe de jeunes ayant la volonté de créer une ou plusieurs activités communes, peut se constituer en Junior Association et demander l'habilitation au Réseau National, par notre intermédiaire. L'élaboration du dossier peut être menée avec l'assistance d'une personne ressource, afin de monter le projet, et définir la prise d'initiatives du groupe, en laissant un maximum de place à la créativité, l'inventivité, les désirs des jeunes. Cette personne ressource, relais départemental du dispositif national et du réseau, a un rôle de conseil et d'accompagnement dans les démarches des jeunes. Elle établit les contacts nécessaires avec les acteurs locaux, afin de favoriser la réussite du projet de la Junior Association. Elle engage le RNJA dans la demande d'habilitation des jeunes. Elle établit un plan d'accompagnement adapté au projet des jeunes et aux difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer.





Lire et faire lire... le plaisir de partager



Une démarche d'échange culturel :

«Lire et faire lire» est une opération de solidarité intergénérationnelle qui amène à partager la découverte et la passion de la lecture.

Il s'agit, tout simplement, de lire des histoires aux enfants en petit groupe, et de les faire lire à voix haute, dans une démarche de plaisir, de découverte, d'expression orale, de communication. «Lire et faire lire» n'est pas un programme de soutien, ni d'accompagnement scolaire, mais plutôt de sensibilisation et d'éveil.



Des publics intéressés :

Des retraités bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants d'écoles maternelles et/ou primaires : grande section de maternelle, cours préparatoire, cours élémentaire 1ère ou 2ème année, pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

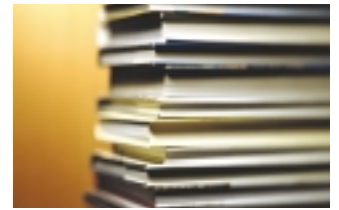


Sur le terrain, au quotidien :

Une organisation souple

Les séances sont organisées par petits groupes (1 adulte pour 5 enfants) une ou plusieurs fois par semaine pendant l'année scolaire (hors temps scolaire : pause méridienne, ou le soir après la classe) dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

L'enseignant est le pivot du dispositif puisque c'est de lui que part le projet. Une charte a été élaborée dans le cadre du programme. Elle définit le rôle et les engagements de chacun.



Le déroulement

«Lire et Faire Lire» joue un rôle d'interface entre les enseignants et les bénévoles :

- rencontre avec les enseignants et aide à la mise en place du projet,
- recherche de bénévoles et mise en relation avec les enseignants,
- propositions de formation pour les bénévoles
- ouverture de «Lire et faire Lire» hors temps scolaire dans le cadre des CLSH.



Pour vous informer :

«Lire et Faire Lire» - Mission Action Scolaire

Luce Fagette :

Tél. 05 53 02 44 17

Fax : 05 53 53 93 95

Mail : lireetfairelire@laligue24.org





Quinzaine de l'école publique "Sans École, pas d'avenir"



Une démarche de solidarité internationale :

Depuis 2002, les fonds collectés lors de la Quinzaine de l'École Publique, devenue la campagne «Sans Ecole, pas d'avenir», sont affectés à des projets de soutien à l'éducation de tous et de toutes dans le monde.

En effet, si dans nombre de pays, tous les enfants et adolescents vont à l'école, il en reste de trop nombreux où même l'éducation scolaire de base n'est pas assurée : **113 millions d'enfants dans le monde, soit un sur cinq, ne vont pas à l'école, dont 60% de filles.**

Parmi ces enfants, 40% vivent en Afrique subsaharienne.

Ainsi, chaque année, la Quinzaine de l'école publique est l'occasion de sensibiliser les élèves, de la maternelle au lycée, quant aux efforts qu'il reste à faire **pour que tous les enfants et tous les jeunes voient le "droit à l'éducation" entrer dans les faits.**

Cette campagne est organisée en collaboration avec Solidarité Laïque. Elle bénéficie du parrainage du Ministère de l'Éducation Nationale, qui confie la conduite de la Quinzaine de l'École Publique à la Ligue de l'Enseignement depuis 1946. Elle fait partie des collectes autorisées par l'état dans le cadre scolaire.



Des publics intéressés :

Les enfants de la maternelle au lycée afin de les sensibiliser au non respect du droit à l'éducation et à l'action scolaire.



Sur le terrain, au quotidien :

Chaque année, en décembre : une information est envoyée dans toutes les écoles de Dordogne.

A partir de janvier : mise en place et réalisation de projets pédagogiques sur le thème de la solidarité internationale.

En mai : quinzaine de l'école publique (quinzaine de collecte de fonds, clôturant le travail effectué en amont dans les classes). Choix du projet soutenu grâce aux fonds recueillis.

Septembre-octobre : bilan de la campagne : retour vers les écoles participantes.

Après l'Afghanistan en 2002, le Sénégal en 2003, le Maroc en 2004...





Des vacances pour tous vacances collectives d'enfants, tourisme social et familial



Une démarche éducative complémentaire :

Le «Droit aux vacances pour Tous», affirmé depuis 1936, est loin d'être une réalité. Notre ambition, au sein de la Ligue de l'Enseignement, est de favoriser l'épanouissement de chaque personnalité, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale. Le moment des vacances est aussi un moment privilégié pour notre action éducative en direction de l'enfant.

Nous concevons notre action en matière de vacances collectives d'enfants comme une contribution à l'éducation des jeunes, au même titre que celle proposée par l'espace scolaire et familial notamment.

Nous considérons que les différentes actions éducatives forment un ensemble complémentaire, et qu'elles doivent avoir l'enfant, le jeune lui-même, comme premier partenaire.

les vacances collectives d'enfants : une éducation aux loisirs :

Nos équipes éducatives ont pour but essentiel de permettre à l'enfant d'aller vers l'autonomie la plus complète, le centre de vacances occupant ici une situation privilégiée, parce qu'il est :

- un moment de vie collective totale lui permettant d'appréhender la vie quotidienne sous d'autres formes que celles qu'il connaît habituellement.
- un moment privilégié de vie commune qui permet et impose une vision différente de l'autre : l'accepter tel qu'il est, reconnaître et respecter ses différences.
- un moment de découverte d'un environnement nouveau, d'activités nouvelles, permettant à l'enfant de se détendre, de communiquer, de s'exprimer, de se valoriser, etc.

Les loisirs de proximité :

Les CLSH (Centres de Loisirs Sans Hébergement) en particulier doivent, selon la ligue de l'enseignement, répondre aux mêmes critères éducatifs que les Centres de Vacances.

La ligue de l'enseignement de la Dordogne constitue un véritable centre de ressources pour tout intervenant ou partenaire de ce type de structure.

Le développement du tourisme social et familial :

Notre fédération prolonge, dans le cadre de son action de tourisme social et familial mené principalement en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne, son action éducative vers l'enfance et la jeunesse par son action sociale vers les familles.

Le droit aux vacances se décline aussi, pour un enfant ou un jeune, par la possibilité de les passer avec ses parents !





Sur le terrain, au quotidien :

Un travail de partenariat, avec les établissements scolaires et les associations locales, appuie notre action dans ce domaine :

actions d'information, concernant les séjours proposés :

- par nos équipes dans les Centres d'Accueil Départementaux, propriétés du Conseil Général de la Dordogne,
- par le réseau de la Ligue de l'Enseignement et de ses fédérations départementales permettant l'ouverture vers plus de 300 destinations.

actions de solidarité également :

- à travers l'action «premier départ» développée dans le cadre d'une convention avec la C.A.F. de la Dordogne et menée en partenariat avec les enseignants et les travailleurs sociaux, visant à offrir chaque année lors d'un week-end prolongé un séjour collectif à des enfants n'étant jamais partis en vacances (3 enfants sur 10).
- à travers la tombola annuelle de notre fédération, proposée par l'intermédiaire des écoles et des associations, et dont les fonds sont exclusivement destinés à aider financièrement des enfants à partir en vacances collectives.



Pour vous informer : Service Vacances

Jean-Luc Sanvicens et Annick Vacher :
Tél. 05 53 02 44 21
Fax : 05 53 53 93 95
Mail : vacances@laligue24.org

Des actions complémentaires

La ligue de l'enseignement de la Dordogne, partenaire de l'Ecole

La ligue de l'enseignement de la Dordogne, seule ou avec des partenaires, mène de nombreuses autres actions éducatives complémentaires de l'Ecole.

Parmi celles-ci :

Cidem, Associations étudiantes, Semaine de l'engagement :

Notre Mission "Jeunesse" intervient pour favoriser l'initiative et la participation des Jeunes. L'accueil, l'information, l'accompagnement, le soutien technique, la mise en réseau permet aux jeunes de réaliser leurs projets avec un maximum d'autonomie. Notre action départementale s'inscrit en complémentarité et en partenariat avec des dispositifs institutionnels ou associations sur le plan national, comme par exemple avec :

- **le Cidem** (Civisme et Démocratie), qui regroupe aujourd'hui onze associations très diverses par leur champ d'action et leurs origines, unies par la même volonté de contribuer à l'épanouissement de citoyens autonomes, solidaires et responsables. Il organise des campagnes d'information sur des thèmes comme : la lutte contre les discriminations, les exclusions, l'égalité homme-femme, l'information sur l'Europe, la revalorisation de l'engagement associatif, l'incitation à l'inscription sur les listes électorales, l'incitation au vote, l'information sur le vote ; entre autre par un concept qui lui est propre : des jeunes à la rencontre d'autres jeunes dans des Caravanes civiques sillonnant la France.

- **Anima'fac**, centre de ressource et point d'appui aux projets étudiants, elle constitue aujourd'hui, au sein du monde bouillonnant des associations étudiantes, un véritable réseau.

Communiquer, échanger, encourager, développer, toutes les activités d'Anima'Fac sont des déclinaisons pratiques d'une démarche résolument au service des initiatives collectives étudiantes.

- **La campagne "envie d'agir"** du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche. L'objectif visé est de développer, soutenir et valoriser l'engagement des jeunes âgés de 11 à 28 ans dans les domaines de la vie civique, de l'humanitaire, de la culture, des arts, du sport, de l'économie et de l'environnement.

Semaine d'Education contre le racisme :

En Dordogne, nous avons choisi d'intervenir dans la lutte contre le Racisme à travers le thème : "Connaître et comprendre l'Autre". C'est ainsi que nous fédérons et organisons un certain nombre de rencontres, de débats, de spectacles, d'expositions et d'ateliers. Cette semaine est un temps fort d'expression où nous refusons de nous taire parce que garder le silence c'est parfois accepter que l'inacceptable s'installe.





Formation au BAFA : le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur :

En tant qu'organisateur de séjours de vacances et organisme de formation habilité, nous proposons aux lycées et établissements d'enseignement supérieur de mener, sous diverses formes, des actions d'information auprès de leurs élèves et étudiants concernant la formation au B.A.F.A.. Cette formation, nécessaire pour participer à l'encadrement des Centres de Vacances et de Loisirs, leur permet d'accéder à une expérience personnelle enrichissante au contact d'enfants et d'acquérir une expérience professionnelle mais aussi personnelle, basée sur la vie en collectivité, le travail d'équipe et la prise de responsabilité.

Maison des lycéens :

La "maison des lycéens" est depuis longtemps le lieu d'expression privilégié des lycéens. Depuis 2000, elle est directement associée à une nouvelle instance : "le Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne". Dans ce cadre, les lycéens ont à gérer un budget et à développer des actions. Nous intervenons pour les éclairer dans le fonctionnement des instances et pour les accompagner dans la mise en place de projets.

Festival des lycéens :

Depuis sa création en 2000 à Bordeaux par le Conseil Régional, cet événement est un rendez-vous de la création lycéenne en Aquitaine. C'est un lieu d'expression des initiatives des jeunes aquitains, et de rencontres pour la communauté éducative. La ligue de l'enseignement intervient auprès des lycéens comme accompagnateur de projets sur le territoire de la Dordogne et est à l'initiative de l'organisation et de la mise en place des conférences débats.

L'APEMA : Assistance Pédagogique Pour Enfants Malades et Accidentés :

Cette action, menée en partenariat avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (P.E.P.), permet l'accompagnement pédagogique et technique des enfants malades et/ou accidentés, durant leur convalescence. Un animateur assure la mise à disposition et le suivi technique du matériel informatique, directement dans les familles ou sur les lieux de soins, ainsi que l'initiation à l'outil informatique et aux logiciels pédagogiques.

Dispositifs relais :

Les classes ou les ateliers relais sont des dispositifs d'accueil des élèves en risque de marginalisation scolaire et sociale. Ils visent à apporter une réponse aux difficultés que rencontrent des collégiens en rupture avec l'institution scolaire. Ces dispositifs s'appuient sur un partenariat actif entre l'Education Nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, les collectivités locales (conseils généraux et communes), la délégation interministérielle à la Ville et les associations complémentaires de l'Ecole. C'est à ce titre que nous pouvons intervenir dans le processus.



Pour vous informer :

Tél. 05 53 02 44 00

Fax : 05 53 53 93 95

Mail : contact@laligue24.org



Un centre de ressources des outils au service des acteurs éducatifs et de leurs projets

Des expositions, des vidéos, des CD Roms, etc :

Notre mission citoyenneté met à votre disposition, gracieusement ou avec participation selon les cas, et sur réservation, une série d'outils pédagogiques autour de différents thèmes : l'Education contre le racisme, l'Europe, etc.

Une bibliothèque théâtrale :

Notre service culturel met également à disposition une bibliothèque théâtrale comportant des ouvrages adaptés à tout public, des plus jeunes aux adultes.

Restaurant d'enfants, Action contre l'illettrisme, Accompagnement scolaire :

Vous avez besoins d'informations ou de précisions sur les thèmes précités, par le biais de notre réseau national, nous pouvons répondre à vos interrogations.

Multimedia :

Formations/accompagnement de projets numériques

Fort de son expérience acquise par l'animation de l'espace multimédia mobile qui a sillonné la Dordogne pendant 3 ans à la demande d'écoles et/ou d'associations locales, notre service multimédia propose des formations et l'accompagnement de projets : aide à la réalisation de sites Internet, hébergement de sites, création de CD-Rom, etc.

Location de matériel informatique

Notre service multimédia met à la disposition des établissements scolaires et/ou des associations des ordinateurs PC multimédia pour y développer des projets pédagogiques, des manifestations ponctuelles, des animations, en réseau ou non, avec ou sans connexion Internet (adsl, numeris,...).

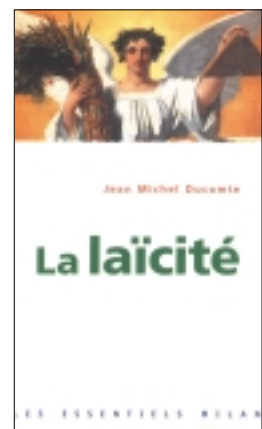
I.U.F.M. :

La ligue de l'enseignement de la Dordogne intervient dans la formation des jeunes enseignants sur le thème de "l'environnement de l'Ecole".

C.E.L. :

Les Contrats Educatifs Locaux sont nés de la volonté d'appréhender l'éducation des enfants et des jeunes dans sa totalité. Ces contrats ont été mis en place pour mettre en cohérence tous les temps, scolaire, péri et extra scolaires. Il d'aborder l'éducation dans sa globalité, avec l'ensemble des partenaires concernés par ce qui est désormais défini comme une mission partagée : familles, Etat, et en particulier les enseignants, milieu associatif, collectivités locales, pour parvenir à une réelle continuité éducative.

Nos compétences et notre centre de ressource nous permettent de vous aider et de répondre à vos interrogations en la matière.





L'école que nous voulons la Ligue de l'enseignement lance un appel au débat et à l'action

La Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, inscrit son combat et son action pour l'Ecole, de la maternelle à l'université, dans le cadre du service public d'éducation et de formation initiales. Ses convictions de laïcité, justice sociale, citoyenneté et solidarité restent inébranlables. Localement, la Ligue s'engage dans toutes les initiatives permettant de développer une nouvelle ambition démocratique de l'Ecole. Elle lance ici un appel à s'unir pour en débattre et pour agir.

Un cadre

Dans un contexte de mutations sociales, culturelles et économiques inédites, d'évolution des modes de vie, des structures familiales, du travail et de l'emploi, l'Ecole, comme service public, est confrontée à quatre questions principales :

- **les savoirs constitués sont en croissance permanente et très rapide : lesquels doivent être enseignés** dans un cadre commun, celui du service public d'éducation et de formation initiales ?
- la démocratisation de et par l'Ecole est partiellement en panne et les inégalités persistent dans nos sociétés où la compétition est érigée en mode de comportement social : **comment relancer une dynamique démocratique pour et dans l'Ecole ?**
- les industries de la communication multiplient et diversifient les moyens d'accès aux connaissances, offrant leurs services aux individus, aux pouvoirs publics et aux collectivités, élargissant et perturbant ainsi les champs de représentations et de références : **quelle place pour l'Ecole dans cet ensemble consumériste ?**
- **l'Union Européenne constitue un cadre politique, social et culturel nouveau : comment y préparer ses futurs citoyens ?**

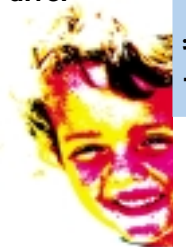
L'insuffisance de traitement de ces questions fait de l'Ecole l'objet de conflits d'intérêts permanents, la source de l'angoisse des parents et de la crise d'identité de nombreux enseignants. Et surtout, entre l'Ecole et une partie de la jeunesse s'est installé un rapport mutuel, de défiance, de reproches, voire de peurs, avec des griefs réciproques de manque de respect, d'injustice et d'arbitraire.

Il est urgent de débattre et de repenser une politique publique d'Education nationale.

Des convictions

Prenant cette initiative de débat public, la Ligue de l'enseignement s'appuie sur des convictions :

- elle est **attachée à une véritable politique publique de laïcité, de justice sociale et d'égalité**, qui fonde le service public d'éducation et de formation initiales auquel prennent part les collectivités territoriales ;
- elle considère que **la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 demeure une référence opérationnelle** ;
- elle est convaincue que les objectifs et le fonctionnement du service public d'éducation et de formation initiales doivent être pensés indissociablement de la formation tout au long de la vie ;
- elle demande que **le capital d'innovation et d'investissement dont font preuve de nombreuses équipes éducatives soit reconnu et valorisé** : c'est l'Ecole de demain qui est déjà en marche ;
- elle rappelle que **l'Ecole doit garantir**, d'une part, des **acquisitions culturelles** qui permettent de se comprendre et de comprendre le monde et, d'autre part, **la construction de l'espace de parole** qui conditionne toute société démocratique, ces deux objectifs s'articulant étroitement dans l'institution scolaire et **favorisant la construction d'une pensée critique** ;
- elle invite l'Ecole à accueillir tous les enfants et les jeunes tels qu'ils sont aujourd'hui, **dans la diversité de leurs conditions, de leurs cultures**, sans nostalgie des élèves d'hier.



Un engagement local pour une nouvelle ambition démocratique

Pour redonner une signification commune à l'Ecole et restaurer un lien de confiance entre tous ses acteurs, la Ligue de l'enseignement s'engage à porter le débat sur la nécessaire transformation de l'Ecole avec un double objectif au niveau local :

- **Aider à faire enfin exister partout et à faire connaître des projets d'établissements scolaires qui visent à ce que tous les jeunes atteignent les objectifs d'éducation, de formation fixés nationalement, grâce à des équipes éducatives qui prennent appui sur :**

- une claire redéfinition, pour l'ensemble de la scolarité primaire et secondaire, et pour chacun de ses niveaux et de ses cycles, des objectifs et des moyens du service public et des missions de tous les personnels,
- une actualisation des contenus d'enseignement, des programmes,
- un développement de l'interdisciplinarité,
- une généralisation de l'éducation à la citoyenneté démocratique,
- une adaptation de l'organisation de l'Ecole, de ses modes d'évaluation des acquis - dont le baccalauréat -, de ses rythmes et démarches, de ses méthodes pédagogiques et éducatives qui ne doivent plus reléguer des jeunes au nom de la diversification des voies,
- un développement des stratégies d'apprentissage construites à partir des acquis positifs de la formation continue et de l'indispensable implication des élèves,
- une refonte et une amplification de la formation initiale et continue des personnels,
- une nette affirmation de la nécessaire relation aux parents, aux familles, aux habitants, en particulier grâce au tissu associatif qui les rassemble.
- favoriser l'intégration des projets des établissements scolaires dans des projets éducatifs territoriaux, garantis par des contrats avec l'Etat (REP, ZEP, CEL, CLAS, Contrats de ville, contrats de plan Etat-région...) pour, avec les collectivités territoriales :
- combattre les inégalités sociales et les discriminations,
- enclencher des dynamiques participatives "d'estime de soi et de son territoire" pour tous les jeunes et tous les habitants, qui confortent le lien social et l'ouverture au monde.

Un appel : s'unir pour débattre et pour agir

La Ligue de l'enseignement, son réseau national de fédérations et d'associations, invitent toutes celles et ceux (individus et organisations, établissements scolaires et collectivités territoriales, associations et institutions) qui partagent les points de vue exposés ici à unir leur volonté d'agir pour une Ecole plus juste et plus égalitaire, où tous les enfants et adolescents, en particulier ceux des milieux populaires, qu'ils soient d'origine française ou étrangère, se sentent chez eux et réussissent.

La dynamique de cet appel est de donner à tous ceux qui agissent et se retrouvent dans cette logique le moyen de **capitaliser et de mutualiser leurs expériences, leurs pratiques, leurs acquis au sein d'espaces de rencontres et d'échanges "pour l'Ecole de tous** . Il s'agit de prendre en compte l'éducation dans toute sa complexité contre les simplismes et les formules toutes faites.

Ces espaces "pour l'Ecole de tous" contribueront à changer ce qui doit et peut l'être dès maintenant, parce que dépendant uniquement aussi bien des divers acteurs éducatifs locaux que des pouvoirs publics de terrain, ceux de l'Etat déconcentré ou des collectivités territoriales.